

INGA ET L'AVENIR INDUSTRIEL DU ZAIRE

Par

Alamumbul SHANKAMA

La construction de la deuxième étape de la première phase de la mise en valeur du barrage hydro-électrique d'Inga touche à sa fin. Elle apporte au pays une puissance supplémentaire de 1.105 MW, et le Zaïre produira ainsi plus d'énergie électrique qu'il n'en consomme.

L'aménagement complet du site — comprenant l'aménagement des vallées Nkokolo et de la Bundi ainsi que le barrage du fleuve — dotera le pays d'une puissance électrique d'au moins 40.000 MW. Ce sera le site hydro-électrique le plus important du monde.

Or, «le prix de revient de l'énergie d'Inga est — plus particulièrement dans cette conjoncture de hausse généralisée des prix de l'énergie —, très avantageux et hautement compétitif aussi bien par rapport au coût de revient d'autres sources d'énergie qu'à celui d'unités de production hydro-électrique de dimension similaire» (1). Les études récentes estiment que l'énergie hydro-électrique n'est économiquement rentable par rapport à d'autres sources d'énergie et particulièrement à l'énergie d'origine thermique que si le prix de revient du KW installé est inférieur à 400 unités de compte. Alors que le coût du KW installé pour les deux premières étapes de la phase A (il y a en tout trois phases et seize étapes) est déjà de l'ordre de 150 unités de compte, et il atteindra 65 unités lorsque l'ensemble de la puissance potentielle sera effectivement mise en activité.

Disposer d'une ressource énergétique de cette importance à un prix de revient aussi dérisoire, non loin de la mer et dans un pays dont les richesses minières et agricoles sont immenses, et surtout dont la main d'œuvre est des moins chères du continent (2), avec une population d'environ 25 millions d'habitants aujourd'hui et estimée à 50 millions en l'an 2000 — ce qui n'est pas un marché négligeable —, tout cela, ouvre au Zaïre des perspectives de développement industriel insoupçonnées. Quelles sont ces perspectives ? Voilà une question qu'il est utile de se poser aujourd'hui. Nous allons tenter ici d'ébaucher simplement et brièvement des éléments de réponse à cette question.

Ces perspectives peuvent se situer dans l'évolution ou les tendances «naturelles» du processus d'industrialisation au Zaïre, c'est-à-dire néo-coloniale, être plutôt une variante de cette évolution, retouchée par une politique volontariste dictée par un sentiment de nationalisme petit bourgeois, ou enfin être carrément une rupture d'avec cette évolution et l'amorce d'un autre processus d'industrialisation, auto-centrée celle-là, cadrant avec la problématique véritable du développement.

Nous allons ainsi présenter en quelques lignes la structure industrielle du Zaïre et son évolution au cours des dernières années, avant d'examiner les perspectives à la lumière des possibilités offertes par le barrage hydro-électrique d'Inga dans le contexte spécifique (interne et externe) du Zaïre.

I. — LA SITUATION

A./ L'Industrie du Zaïre

a) La Composition

Au niveau global et du point de vue de sa structure, il n'y a pas de différence qualitative marquée entre l'industrie du Zaïre et celle d'autres pays africains. Elle comprend un secteur d'exportation et un secteur orienté vers le marché intérieur.

La production industrielle pour l'exportation comprend principalement les activités d'extraction minière directe avec concentration (p.ex. diamant, étain...), la production d'huiles de plume et des palmistes, la transformation des grumes de bois en placages et contreplaqués ainsi que le traitement métallurgique des minerais non ferreux.

Seules les raisons techniques ou économiques, ou les deux à la fois, décidaient les entreprises soit d'exporter les matières premières en l'état (diamant, grumes, etc...), soit d'effectuer une première transformation sur place (produits du palmier, métallurgie du cuivre, zinc, cobalt, etc...).

La production industrielle pour le marché intérieur se subdivise en deux : d'abord l'industrie légère des biens de consommation directe. Elle comprend une suite d'activités qui couvrent les produits alimentaires, les boissons, l'habillement, les chaussures et autres produits en cuir, l'industrie du meuble, l'industrie du caoutchouc, la chimie de la consommation, les imprimeries-papeteries ainsi que les fabrications métalliques.

Il y a ensuite l'industrie des biens d'approvisionnement et d'équipement dont principalement les filatures et tissages, la chimie de base (explosifs, acide sulfurique...) pour les besoins de l'extraction et de la métallurgie des minéraux non ferreux, la transformation des produits sidérurgiques (chaudronnerie, charpentes, toitures et emballages métalliques...), le matériel de transport (construction navale, montage d'automobiles...), les minéraux non métalliques (bouteillerie, briqueterie...), la transformation du bois ainsi que l'industrie du papier (travail du papier importé). On constate ainsi l'absence d'industrie à liaisons interindustrielles larges comme la sidérurgie, l'industrie mécanique, l'industrie électriques, etc...).

b) Le Mouvement d'Implantation

Du point de vue historique, à part les premiers investissements industriels (miniers et agro-industriels) d'avant 1920 qui se situent tous dans le secteur d'exportation, les autres industries se sont implantées selon un mouvement en trois vagues d'investissement.

La première vague se situe entre 1921 et 1928. Son caractère relativement précoce par rapport à l'ensemble de l'Afrique s'explique par une série de facteurs (2) et notamment 1) l'existence d'un marché intérieur en développement rapide grâce à l'expansion du commerce extérieur, 2) la faiblesse économique et politique de la Belgique qui n'avait pas les moyens d'imposer le «pacte colonial» dans toute sa rigueur, mais dont les industriels pouvaient néanmoins bénéficier de l'appui des pouvoirs publics coloniaux pour protéger leurs industries implantées dans la colonie, 3) ainsi que

le fait que la Belgique elle-même est un pays exportateur de produits sidérurgiques ; de sorte que l'implantation des industries de biens de consommation ne lui portait pas préjudice, mais au contraire lui ouvrait de nouveaux débouchés. Cette première vague prit fin avec la crise de 1929.

La deuxième vague d'investissements va de l'après-guerre jusqu'au début de la décennie cinquante. Elle s'explique en plus des raisons ci-dessus invoquées, par d'autres éléments conjoncturels. D'abord c'est que face au danger d'une autre guerre mondiale en Europe, l'Afrique semblait être un refuge de capitaux, et le Congo à l'époque, avec son potentiel économique, passait pour une terre de prédilection. Ensuite les conséquences de la guerre de Corée avaient stimulé les activités industrielles de production pour l'exportation qui à leur tour relançaient la production pour le marché intérieur.

Le processus de décolonisation qui s'annonçait déjà dès 1956 va créer la méfiance chez les investisseurs et briser ainsi la deuxième vague d'investissements. Cette situation va durer jusqu'à près de dix ans après l'indépendance.

La troisième vague va apparaître vers la fin de l'année 1969 et durer jusqu'en 1974. L'unité et le calme politiques que présentait le pays, la relative stabilité économique retrouvée, la relance des activités d'exportation surtout dans le secteur minier, la promulgation d'un code des investissements très libéral furent les raisons principales de cette dernière vague. Elle fût interrompue par les mesures d'étatisation des entreprises et le désordre économique qui s'ensuivit.

c) La Localisation des Industries

Le schéma de la localisation industrielle au Zaïre présente une certaine spécialisation régionale. Les activités minières d'exportation ainsi que la métallurgie qui y est liée — là où elle a lieu —, se situent au sud (Shaba) ainsi que dans la région centre — Orientale du pays. Les agro-industries d'exportation occupent le Nord, le centre-Nord et l'Est du pays tandis que l'Ouest (Kinshasa particulièrement —, concentre les activités manufacturières destinées au marché intérieur. Seule la région du Bas-Zaïre, qui dispose d'une côte et se trouve aussi bien sous l'influence des industries de Kinshasa que de celles des métropoles présente une structure industrielle presque partagée entre la production pour le marché intérieur (industries des minéraux non métalliques, raffineries — sucre et pétrole —, transformation du bois) et la production des agro-industries pour l'exportation (transformation du bois, huileries...).

De sorte que la zone d'influence d'Inga, qui comprend la région administrative du Bas-Zaïre, la ville de Kinshasa ainsi qu'une partie (Ouest) de la région administrative du Bandundu concentre plus de 65 % des activités industrielles manufacturières, moins la transformation des produits (miniers et agricoles) destinés à l'exportation (3).

Ceci, conjugué à la présence dans cette région d'une source abondante d'énergie à bon marché (Inga), à l'exploitation du pétrole au large des côtes, à la facilité de communication avec l'étranger du fait de la côte maritime, à la présence dans cette région des richesses minérales non encore exploitées (4) (beauxite, phosphates de chaux, calcaire métallurgique,

quartzite, sable silicieux...), ouvre à cette zone non seulement les possibilités d'industries (minières ou manufacturières) pour l'exportation, mais aussi des industries manufacturières des biens d'approvisionnement destinés au marché intérieur. On peut ainsi affirmer en observant les tendances de l'implantation industrielle dans le pays, que cette orientation spatiale ira en s'accroissant.

En effet, l'implantation des projets industriels de la dernière vague d'investissements n'a fait que renforcer ces tendances (5). Car contrairement à la volonté politique déclarée de réaliser un développement harmonisé des trois régions économiques articulées autour des pôles de Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani, la répartition des projets entre ces trois pôles a été très inégale : Kinshasa est toujours en tête tant du point de vue du nombre de projets qui y sont localisés (plus de 60 %), de celui de l'emploi prévu (50 %) que du volume des investissements. Vient ensuite Lubumbashi ou le Shaba dans son ensemble avec 13 % des projets représentant un volume d'investissement important mais avec un chiffre d'emploi à créer négligeable. Kisangani ou le Haut-Zaïre ne vient qu'en troisième position bien qu'avec un chiffre d'emploi prévu supérieur à celui du Shaba.

De plus, en ce qui concerne la nature de ces investissements, on a constaté que Kinshasa et par ricochet la zone d'influence d'Inga, tend à concentrer les activités manufacturières qui peuvent être considérées comme les plus dynamiques ou les plus modernes. Les autres régions du pays ne pouvant « bénéficier des faveurs » des investissements industriels que si elles peuvent offrir aux investisseurs une matière locale et une main-d'œuvre bon marché pour rentabiliser l'affaire.

d) L'Orientation Commerciale du Tissu Industriel

Du côté amont, l'industrie du Zaïre, particulièrement l'industrie manufacturière dépend énormément du capital étranger, de la technologie étrangère (humaine et matérielle) ainsi que des approvisionnements étrangers (6). Les conséquences d'une telle situation sont nombreuses et notamment la nécessité de développer le secteur d'exportation pour disposer de devises nécessaires à tous les paiements extérieurs occasionnés par cette dépendance, l'équilibre instable de la balance des paiements avec tout ce que cela implique et entraîne, ainsi que la quasi impossibilité d'une croissance industrielle auto-entretenu, fondamentale cependant dans tout processus de développement.

En effet, à cause de cette dépendance, tous les mécanismes de l'accumulation du surplus généré par l'industrie et de son orientation dans le réinvestissement sont perturbés. L'industrie du Zaïre, est donc une industrie d'exploitation et de « sous-développement », car le surplus généré est déjà diminué par le coût élevé de son fonctionnement (importation de la technologie et des approvisionnements) alors que de ce qui reste, une bonne partie (profits, etc...) est envoyée à l'étranger.

Pour comprendre son orientation commerciale en aval, il faut d'abord se rappeler que conformément au schéma de l'implantation industrielle dans le tiers monde, l'industrialisation du Zaïre s'est effectuée aussi par un mécanisme préparatoire en trois temps. Il va de soi que ce schéma ne vaut que pour l'industrie manufacturière qui en fait est une industrie

d'import-substitution, tandis que l'industrie minière ou agricole d'exportation n'a pas besoin de ces préalables, son orientation commerciale en aval étant les besoins des industries de la métropole.

Ce schéma est le suivant : premier temps, création du marché par introduction d'un bien donné (la bière par exemple) dans les habitudes de consommation. L'article en question est évidemment un bien que les industries européennes fabriquent déjà et qui vient d'abord pour approvisionner la colonie des expatriés et pour l'élite locale que l'on tente d'acquérir au nouveau modèle de consommation. Deuxième temps, extension du marché qui est encore satisfait par les importations jusqu'à un niveau justifiant la production locale de l'article en question. Cette extension se fait par tous les moyens (privés et officiels) de création des désirs d'abord et même des besoins ensuite. Troisième temps, investissement pour produire localement l'article concerné si la nécessité d'une production locale apparaît.

Or malgré une apparence trompeuse de la généralisation de la consommation des produits manufacturés, une étude récente a démontré, en se fondant entre autres sur les travaux de LACROIX (7), de HOUYOUK (8), de LUABEYA (9) et du B.E.A.U. (10) que l'industrie manufacturière du pays avait tendance à s'orienter vers les productions de meilleure qualité ou de luxe. Et que dans la situation présente, étant donné l'évolution des termes d'échange entre l'agriculture et l'industrie, ou entre la campagne et la ville ainsi que la situation en ce qui concerne la distribution des revenus cette industrie tendait à s'éloigner de la portée de la majorité de la population et par conséquent à produire pour quelques uns. Telle est l'orientation commerciale en aval de l'industrie manufacturière Zaïroise.

B./ L'Energie Electrique

La production électrique au Zaïre dépasse en général la consommation interne du pays. Mais c'est leur répartition géographique inégale qui fait engendrer à la fois des excédants d'énergie comme dans l'Ouest par exemple (Bas-Zaïre, Kinshasa) et des déficits énergétiques dans d'autres coins du pays, par exemple le Shaba et le Kivu.

Ce qui fait que le pays se trouve être à la fois exportateur d'énergie (par exemple vers le Congo) et importateur en même temps (par exemple de la Zambie pour les industries minières et métallurgiques du Shaba (11).

En fait même dans le cas de la région Kinshasa – Bas-Zaïre, le mouvement d'implantation industrielle laissait entrevoir qu'avec la sidérurgie et l'industrie chimique qui étaient prévues à Kinshasa ou dans son hinterland immédiat au début de la dernière décennie, la consommation de l'énergie allait dépasser la production existante. Il allait donc se poser partout un problème de déficit énergétique dont il fallait trouver une solution ne fût-ce qu'à cours terme.

Deux solutions étaient possibles dans le cas de la zone d'influence d'Inga (Kinshasa – Bas-Zaïre) (12). Le déficit prévu étant d'environ 80 MW en 1975 et près de 150 MW à la fin de la décennie, il était possible de le combler en construisant deux autres barrages (Zongo II et Sanga II) sur la rivière Inkisi où il y a déjà Zongo I et Sanga I, les premiers barrages hydro-électriques qui alimentent Kinshasa (première solution).

La solution indiquée à court et moyen termes aurait été sans doute l'aménagement de Zongo II et de Sanga II. Mais pour plusieurs raisons, on décida plutôt d'opter pour la deuxième solution, c'est-à-dire de s'attaquer à la réalisation d'Inga I, l'étape initiale de la première phase de l'exploitation du potentiel hydro-électrique du site d'Inga.

Ces raisons sont multiples : d'abord le coût du Kwh produit dans la solution Zongo II est plus élevé que celui d'Inga I. Ensuite la capacité limitée de la solution Zongo II ne permettait pas une politique d'industrialisation à long terme d'autant plus que les aluminiers (qui pouvaient financer une industrie éventuelle dans la région), conditionnaient leur investissement à la mise en valeur préalable du site d'Inga. Enfin la situation géographique du site d'Inga «à moins de 50 Km de Matadi, grand port de mer et nœud ferroviaire et routier» (13) facilitait ainsi l'implantation future d'autres industries bénéficiant ainsi, des avantages économiques au niveau du transport des approvisionnements ou des produits finis. Par ailleurs le site lui-même se trouve à environ 140 Km de la mer.

Cet aménagement comprend trois phases qui se subdivisent en plusieurs étapes (voir tableaux ci-dessous). La première phase consiste en l'aménagement de la vallée Nkokolo (ancienne vallée Van Deuren) en deux canaux et représente une puissance totale de 1.100 MW au départ.

Tableau I. *INGA: Puissance et Energie*

Phases	Etapes	Conditions Amont	Centrales	Puissance au départ (MW)			
				Installée	Utile		
				A L'étape	Totale	Totale	
NKOKOLO	A	1	Prise au fleuve 1er Canal	Extérieure	6 X 58,5	351	300
		2	Prise au fleuve 2ème Canal	1er sou-terrain	4 X 100	751	675
		3		extension 1er	4 X 100	1 100	1 000
VALLEE	B	4	Prise au fleuve	2ème sou-terrain	8 X 100	1 900	1 700
		5		3ème sou-terrain	8 X 100	2 700	2 400
		6	Canal Fwamalo	4ème sou-terrain	8 X 100	3 500	3 100
		7		Rupture de charge	17 X 120	5 540	4 900
FLEUVE	C	8	Barrage du fleuve	1er exté-rieur	2 X 216	8 130	7 290
		11	Alimentation par la vallée de la Bundi	4e exté-rieur	12 X 216	15 900	14 400
		12		1e souter-raine	12 X 216	18 490	16 780
		16		5e souter-raine	12 X 216	28 850	26 280

Source : SNEL, *l'aménagement hydro-électrique d'Inga, Okapi, Kinshasa 1971.*

L'aménagement de cette étape (y compris les lignes de transport de forces) estimé à 65 millions de Zaïre (soit 135 millions de dollars USA en ce moment-là) a été financé pour 60 % par l'Etat zaïrois, le reste étant constitué par des prêts du gouvernement italien et du FED. La construction et l'équipement de la centrale ont été réalisés par un consortium de trois entreprises italiennes (Italinga), tandis que les travaux relatifs au transport de l'énergie ont fait l'objet de quatre marchés confiés à des entreprises allemandes (deux) et italiennes (deux également). Enfin la direction et la surveillance des travaux ont été confiées à un bureau d'études italien pour le transport de l'énergie et à l'Electricité de France pour l'aménagement hydro-électrique (16).

Ceci nous montre déjà l'intérêt que les pays dits développés portent à Inga non seulement pour l'utilisation de cette matière première bon marché, mais également et même surtout en cette période «d'impérialisme technologique», à la réalisation technique du projet Inga. Ils peuvent ainsi, pour les besoins de la cause, octroyer des crédits au pays, afin que ce dernier leur confie des marchés qui leur permettent de faire de bonnes affaires en échange d'une production inadéquate et/ou sous utilisée.

Néanmoins, la centrale Inga II est déjà en construction. Les travaux de génie civil sont terminés et l'on procède actuellement à l'équipement de la Centrale. Elle est destinée à fournir de l'énergie aux industries du Shaba, dont on prévoit une extension des besoins notamment avec le développement de l'industrie minière. Il est prévu également qu'Inga II devra alimenter le complexe industrialo-portuaire de Banana sur la côte et dont les études sont en cours (17).

L'aménagement (Hydro-électrique) de cette centrale et la construction des lignes de transport de l'énergie Inga — Banana ont été confiés à un consortium de trois entreprises : la société Belge ACEC, rachetée par la société américaine Westinghouse, la société américaine Westinghouse elle-même et la société autrichienne Voest. Le coût de l'ensemble des travaux est estimé à 40 millions de Zaïres. Une entreprise italienne avait obtenu en sous-traitance l'exécution des travaux de génie civil.

La construction de la ligne de transport qui amènera le courant d'Inga au Shaba constitue un marché à part. Elle a été décidée malgré d'autres solutions possibles et moins coûteuses au déficit énergétique du Shaba (18). Elle est confiée à un consortium de trois entreprises américaines. Ces entreprises ont amené 700 techniciens dont 375 américains et 325 «ouvriers spécialisés» brésiliens appartenant à une firme (MKE) filiale de l'une des entreprises membres du consortium (19).

Ce consortium belgo-américain — en fait dominé par les intérêts américains —, avait déjà tenté de gagner le marché d'Inga II. Mais il semble que la construction de cette centrale sera plutôt confiée à un autre consortium franco-allemand composé des entreprises SIEMENS (Allemande) et ALSTHOM (Française).

Mais «l'impérialisme technologique» n'est pas prêt que pour la construction d'Inga III afin de terminer avec la première phase d'Inga, l'Electricité de France (EDF) a déjà déposé ses études pour la réalisation du grand Inga, c'est-à-dire le barrage du fleuve et l'aménagement de la vallée de la Bundi.

Pour quelle utilisation industrielle ? Quelles sont les perspectives qui s'ouvrent alors au pays du fait de sa structure industrielle actuelle, de l'existence de ce potentiel énergétique et d'autres ressources du pays ? Voilà ce qu'il nous reste à examiner.

2. — LES PERSPECTIVES INDUSTRIELLES DU ZAÏRE

A./ Le Projet Actuel

Dans une brochure intitulée «le Bas-Zaïre zone industrielle à vocation mondiale» et destinée à l'information des investisseurs étrangers, le Département de l'Economie Nationale écrit : «Le Développement des industries Zaïroises : métallurgie du cuivre, sidérurgie, industries de transformation, n'absorbera qu'une partie de l'énergie nouvellement installée. Des millions de kilowatt heures resteront disponibles : votre entreprise est peut-être parmi nos futurs clients (...) La région d'Inga en effet a pour le moment avant tout de l'énergie à vendre, elle recherche des clients qui en absorbent beaucoup et soient intéressés par des conditions commerciales avantageuses».

«L'avenir industriel d'Inga est décidé, et nous savons qu'il sera grandiose. Nous souhaitons y parvenir rapidement, car ce complexe industriel sera un levier puissant pour l'équipement de notre pays. Pour cela l'apport des capitaux internationaux est précieux. Nos ressources propres sont en effet engagées en priorité dans des tâches de formation d'infrastructure, de développement rural. Nous sommes décidés pour le développement du pôle industriel d'Inga, à faire largement appel aux capitaux extérieurs, publics et privés. Nous sommes donc prêts à étudier toutes les propositions, pourvu qu'elles comportent des consommations importantes d'énergie, des apports de capitaux, et bien entendu, la création de valeur sur le sol zaïrois».

Sur cette base, le programme de l'industrialisation du pays est projeté. En dehors de l'augmentation des capacités de production des industries de transformation existantes (raffineries, cimenteries, transformation du bois, sidérurgie), du raffinage du cuivre déjà envisagé ainsi que du développement de l'industrie minière, cette «shoring list» comprend trois phases essentielles, en particulier pour la zone d'influence d'Inga.

Dans une première étape, l'objectif ou le souhait du gouvernement est de voir s'établir des usines électrométallurgiques dans les environs du site d'Inga et qui pourraient d'ailleurs jouir des avantages d'un transport économique par voie maritime pour l'exportation de leurs produits. On pense particulièrement aux usines d'électrolyse de l'aluminium, aux fours électriques pour la production de ferro-alliages (au silicium ou au manganèse), ainsi qu'à la production de magnésium par électrolyse ou électrothermie. Ces usines pourraient à volonté utiliser des matières premières zaïroises ou importées par voie maritime.

Au cours de la deuxième phase d'industrialisation de la région d'Inga, le gouvernement espère voir s'installer une industrie électrochimique, fondée sur l'électrolyse du sel marin et la fabrication du carbure de calcium au four électrique. Le gouvernement reconnaît cependant que le marché zaïrois des produits chimiques (inputs industriels ou agricoles) est encore étroit, bien qu'en expansion, et qu'il faudrait pour cette deuxième étape envisager plutôt le marché régional de l'Afrique Centrale.

La troisième étape veut que grâce à ce potentiel énergétique, le Zaïre puisse occuper une place de choix dans l'approvisionnement du monde en combustible nucléaire enrichi. Le gouvernement pense que «le minerai d'uranium naturel, abondant en divers pays d'Afrique pourrait être enrichi dans une usine de séparation isotopique à construire dans le Bas-Zaïre, avant d'être acheminé vers les pays utilisateurs» (20). Voilà pourquoi le Zaïre a présenté sa candidature pour la construction de l'une des quatre ou cinq usines d'enrichissement de l'uranium qui seront nécessaires à l'échelle mondiale d'ici 1985.

En vue de préparer l'infrastructure d'accueil de ces projets industriels, il a été décidé de construire un port en eau profonde à Banana sur l'océan, d'aménager la zone portuaire Banana-Moanda, de construire la ligne férée Matadi-Banana et enfin de réaliser les extensions des ports de Matadi et Kinshasa.

A cette fin, une ordonnance présidentielle en date du 28 Mars 1972 fonda l'Organisation pour l'Équipement de Banana-Kinshasa (OEBK) ayant pour mission de coordonner et diriger l'exécution des études et des travaux. En fait les études furent confiées à un consortium franco-belge (Zaïre-Maritime) composé des sociétés O.T.H. PROJETUD et L.C.H.F. pour la France et TRACTIONEL pour la Belgique. Les études pour l'édification d'un pont sur le fleuve à Matadi ont été confiées à un consortium américain I.E.C.O. tandis que pour la ligne de chemin de fer Matadi-Banana (prévoyant une vingtaine de tunnels sur une distance d'à peu près 100 Km), elles ont été effectuées par la société Japan Railway Technical Service. La réalisation de ces derniers projets (pont et voie ferrée) a été confiée à la société japonaise JAARTS.

Nous pensons que ce projet a des chances d'être réalisé et cela pour plusieurs raisons : d'abord il se situe dans l'idéologie des grandeurs du pouvoir. Ensuite dans la perspective 1984 A. de S. AMIN (21), l'impérialisme a intérêt à implanter ces industries au Zaïre, étant donné les contingences spécifiques de ce pays : énergie très bon marché, main-d'œuvre bien moins chère, l'existence d'un code des investissements très libéral (22), la possibilité (déjà promise par le gouvernement) de jouir d'un prix spécial du Kwh vendu à ces industries et même d'une zone franche (23) qui vient d'être décidée, la position géo-politique du Zaïre en Afrique Centrale, l'abondance des richesses naturelles — agricoles et minérales — et donc la possibilité d'approvisionnement sur place ou dans les pays voisins, l'existence d'un marché potentiel important dans la sous-région d'Afrique Centrale et la facilité de transport aussi bien pour l'extérieur que pour l'intérieur du pays.

Enfin, du fait de la faiblesse économique et politique de la Belgique (l'ancienne métropole) sur l'échiquier mondial, une concurrence inter-impérialiste acharnée poussera les entreprises américaines, européennes et japonaises à se disputer et chercher à s'assurer une bonne position sur le marché zaïrois, ou sur le marché mondial grâce à l'exploitation des avantages que présente le potentiel économique du pays.

Ceci a déjà eu lieu aussi bien dans d'autres investissements que dans l'étude et la réalisation du projet Inga lui-même. Cette concurrence va

pousser les différents pays capitalistes dans la voie d'une politique de «maintenant ou jamais» déjà apparente au Zaïre. Il faut ajouter à tout cela que l'étude précitée de la SICAI avait déjà conclu en faveur des usines auxquelles elle trouvait des aspects intéressants «soit en relation avec les futures exigences du marché mondial, soit au point de vue de la marge sensible de bénéfice qui est résultée d'une analyse indicative du prix de revient».

Nous pensons ainsi que la candidature du Zaïre à la position «sous-impérialiste» en Afrique Centrale a des chances d'être acceptée, et les investissements ci-dessus cités seront en conséquences réalisés. Déjà des candidats se sont présentés, et notamment la société suisse ALUSUISSE, les sociétés américaines KAISER Aluminium et REYNOLDS, etc... Trois orientations sont néanmoins possibles et nous allons les examiner l'une après l'autre. Toutes ces variantes sont fondées sur une hypothèse globale de départ à savoir qu'il n'y aura pas de changement qualitatif majeur du point de vue de la nature du pouvoir politique à la tête du pays. C'est donc dans le cadre de cette stabilité quand bien même elle serait relative, que nous discuterons les trois variantes de la position «sous-impérialiste» du Zaïre. Il s'agit là des perspectives qui s'ouvrent au pays étant donnée la nature de ses institutions et ceci malgré la mauvaise conjoncture actuelle qui ralentit le mouvement de cette évolution plutôt qu'elle ne l'arrête.

B./ Les Hypothèses Possibles

a) Premier Cas

Dans une première hypothèse, nous imaginons une utilisation du courant d'Inga dans une perspective de développement essentiellement extraverti. Les pays impérialistes ou leurs sociétés transnationales investiraient dans le cadre du projet (ci-dessus) souhaité par le Zaïre pour la mise en valeur d'Inga.

Mais orientées vers l'extérieur, ces usines installées sur la côte (ou non loin de la mer) – y compris celle de raffinage du cuivre prévue à Kinshasa – «pour utiliser l'énergie produite à Inga, ne peuvent avoir pour but que d'exporter, sous une forme déguisée, une ressource naturelle au prix particulièrement bas : l'énergie électrique. La part de l'énergie dans le prix de revient de ces entreprises est telle que le courant électrique peut être considéré comme une véritable matière première» (24). Car cette hypothèse est le «projet-type de création d'enclaves exportatrices sans grands effets d'entraînement sur l'économie locale».

En effet, pour toutes ces usines, seul le manganèse et le charbon de bois semblent être les matières premières facilement et directement disponibles au Zaïre. Par contre les autres matières premières et les fondants correspondants doivent être importés. L'étude SICAI précitée montre justement que les usines éventuelles qui s'établiraient dans la région dans le cadre de ce projet «devraient alors s'alimenter en large mesure en substances minérales importées» (p. 292).

Il s'agit essentiellement – selon la même étude – de la bauxite ou de l'alumine qui peut être importée (le minerai du Zaïre n'étant pas encore exploité et présentant des difficultés de transport) de l'Angola, du Libéria

ou du Gabon ; du manganèse qui peut être importé du Gabon, de la côte d'Ivoire, du Ghana, de l'Angola ou venir du Zaïre — même (Shaba) ; des phosphates de chaux qui peuvent venir du Sénégal, du Togo, ou du Congo ; des sels potassiques du Congo, etc...

L'étude de la SICAI estime que ces matières «pouvaient être importées à des prix de transport relativement favorables» et conclut : «par contre, il ne faut pas perdre de vue que dans les autres pays africains il existe également une forte tendance à créer de nouvelles industries, approvisionnées autant que possible par les matières premières locales et que tous ces pays pourraient être à même de concurrencer avec succès, grâce à la disponibilité de leurs propres substances minérales, avec certaines industries exportatrices dont l'établissement est envisagé au Congo (= Zaïre). Ceci n'exclut toutefois pas qu'on pourrait prévoir dans le futur, une collaboration plus positive entre les différents pays intéressés afin de tirer le maximum de profit des conditions favorables de production d'énergie à Inga (p. 289).

Les tentatives d'une coordination industrielle de la sous-région d'Afrique Centrale autour du projet Inga étaient déjà évoquées dans les milieux intéressés. Citant une étude de la C.E.E. réalisée, par F. BEZY, LACROIX rapporte l'idée du professeur BEZY selon laquelle, «dans un premier stade, les produits minéraux qui transitent par Matadi, Pointe Noire et les ports du Gabon pourraient être transformés près d'Inga, avant d'être exportés sur l'Europe ou les Etats-Unis (cuivre, cobalt, zinc, étain, pétrole, fer, manganèse)» (25).

Cette idée a été évoquée sous une autre forme par le Chef de l'Etat Zaïrois à l'ouverture de la 11^e Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de l'O.U.A., consacrée aux problèmes économiques.

«En effet, dit-il, n'oublions pas que le Marché Commun Européen est parti d'abord d'un marché commun de l'énergie, et à cette époque, l'énergie européenne était principalement le charbon. C'est ainsi qu'il a été créé tout d'abord la Communauté Européenne du charbon et de l'acier, en abrégé C.E.C.A., en 1951, et c'est seulement six ans plus tard que la C.E.E. a vu le jour.

«Je crois qu'il serait également réaliste, de notre part, de commencer par la création de la Communauté Africaine de l'énergie (...)

«En ce qui concerne le Zaïre, mon pays, l'interconnection des réseaux avec des pays existe depuis très longtemps ; que ce soit avec la République Populaire du Congo, le Rwanda, le Burundi ainsi qu'avec la Zambie (...)

«En effet, si nous avions dirigé vers l'ouest la ligne nationale de haute tension à courant continu Inga-Shaba sur 1850 Kms, elle serait arrivée à Lagos. Car la distance de Kinshasa à Lubumbashi est exactement la même que celle de Kinshasa à Lagos.»

«Un autre intérêt d'une réalisation, est qu'une centrale nucléaire qui serait construite au Nigéria, d'une capacité de 1.000 Mw par exemple, ne coûterait pas moins de cent millions de dollars, alors que la ligne Inga-Lagos coûterait moins cher, avec possibilité de soutirage en République Populaire du Congo, en République Gabonaise et en République Unie du Cameroun, et avec, à la source une quantité d'énergie extrêmement importante. Car, Inga seul représente quatorze pour cent du potentiel hydroélectrique du monde» (26).

Cette hypothèse (No.1) présente plusieurs conséquences : d'abord sur le plan intérieur. La concentration des industries manufacturières d'exportation dans la région d'influence d'Inga accentuera le déséquilibre déjà prononcé entre cette région et le reste du pays. La zone pourrait disposer d'une main d'œuvre suffisante pour combler les besoins de ces industries, mais elle sera incapable d'approvisionner toutes ces agglomérations en produits vivriers. Cette fonction serait laissée aux soins des populations du Bandundu, de l'Equateur et du Kasayi à l'Est de la zone d'influence d'Inga.

Or du fait qu'il s'agit essentiellement des activités d'exportations, le marché intérieur — et par là le pouvoir d'achat des ouvriers — ne les intéresse pas. Au contraire les multinationales auront intérêt à payer des salaires très bas, ceux-ci étant exclusivement des coûts de production. Ce qui fait que les produits vivriers devront être livrés à des prix très bas ; Cette hypothèse implique donc un tel appauvrissement des ouvriers et des paysans que le pouvoir d'Etat devra être suffisamment inféodé aux multinationales et surtout suffisamment fort pour faire respecter ces conditions.

Par ailleurs les devises obtenues grâce aux exportations envisagées devront être utilisées pour maintenir et renforcer le pouvoir autoritaire de la classe dirigeante et aussi pour payer ses importations de luxe et celles nécessaires à l'infrastructure d'accueil. Mais ce genre de dépenses ne permettra pas à l'Etat d'envisager les investissements dans les milieux ruraux ou dans le reste du pays. L'exploitation du pays serait donc plus que visible sur un mode très colonial. Le régime politique devra «se papadociser» encore plus ouvertement, bien qu'il le soit déjà : l'authenticité remplaçant le vaudou, le reste trouvant des correspondants comme à Haiti.

Sur le plan extérieur, ce poids économique du Zaïre dans la région exigera dans l'intérêt même de l'impérialisme — le Zaïre étant la soupape de sécurité de la région —, que le pouvoir assume une certaine «direction politique» ou une certaine «surveillance militaire» de la région, pour que le caractère «sous-impérialiste» du pays ne soit pas remis en cause. Bien que l'idéologie déclarée de certains voisins du Zaïre présente des difficultés à un tel projet politique, la classe au pouvoir devra chercher de toutes façons à assumer le leadership de la région. D'ailleurs les interventions militaires du Zaïre en Angola, au Burundi, ainsi que sa participation à certaines tentatives de renversement du régime congolais se situent dans ce contexte.

Mais le développement des contradictions entre les ouvriers et les paysans d'une part et les multinationales et le pouvoir d'Etat qui lui est allié dans l'exploitation du pays d'autre part, de celles entre cette dernière alliance et la couche de la petite bourgeoisie intellectuelle et de la bourgeoisie «nationale» (qui se trouve principalement dans la PME) exclues de cette alliance ainsi que de celles entre le pouvoir politique zaïrois et ceux d'autres pays africains de la région (ces derniers agissant sous la poussée de leurs bourgeoisies ou de leurs peuples), ne donnent pas une longue vie à cette hypothèse (27).

b) Deuxième Cas

La deuxième hypothèse veut que le pouvoir, sur la pression des autres couches de la bourgeoisie et se fondant sur un sentiment nationaliste de type petit bourgeois, exige et/ou obtienne de l'impérialisme une alliance un peu plus large.

Les industries à créer mettraient l'accent sur la demande intérieure, surtout la demande intermédiaire, c'est-à-dire en opérant une certaine connection avec le tissu industriel existant. Cette idée a déjà été défendue par LACROIX (28). L'auteur pense que l'industrie du Zaïre, centrée sur la production des biens de consommation est au bout de son dynamisme et que la solution à une telle situation est le passage à la «deuxième phase» de l'industrialisation, c'est-à-dire l'implantation des industries des biens d'approvisionnement aujourd'hui importés. A ce titre deux projets industriels semblaient résoudre le problème : ce sont la sidérurgie et l'industrie chimique.

Les multinationales peuvent bien accepter la création de telles industries quand bien même elles ne seraient pas rentables économiquement, à condition qu'elles soient principalement supportées par les capitaux nationaux (principalement publics, mais aussi privés). Elles gagneraient dans l'opération au niveau des études préparatoires, des travaux d'exécution et surtout du contrôle du procès technologique.

Au fond cette hypothèse est une situation extrême, car l'énergie disponible à Inga dépasse les besoins de ces industries orientées vers le marché interne. De plus l'abondance et le meilleur prix de cette énergie incitent les multinationales à jouir de cet avantage en implantant des industries grosses consommatrices d'énergie qui pour le Zaïre ne peuvent être que des industries d'exportation comme indiqué ci-dessus.

La deuxième hypothèse implique donc presque nécessairement un dosage avec les industries de la première, mais dosage dans lequel la deuxième hypothèse serait secondaire. Les multinationales jouiraient ainsi non seulement des avantages de la première hypothèse et de ceux indiqués tout à l'heure dans la deuxième hypothèse, mais encore de beaucoup d'autres.

D'abord l'élargissement du secteur public dans le cadre de l'hypothèse deux permet une certaine association ou intégration d'une bonne partie de la petite bourgeoisie technocrate. Ensuite, dans la mesure où la politique «d'économie mixte» est proclamée au Zaïre, l'association des capitaux privés zaïrois à certains projets intéressant le marché intérieur intégrera également une partie de la bourgeoisie locale d'affaires. Ceci tend donc à écarter ou plutôt étouffer l'autre type de contradictions évoquées dans la première hypothèse d'autant plus que la bourgeoisie locale de la PME a des facilités de s'approvisionner sur place.

Une partie des fonds consacrés à l'entretien et à la consolidation de l'appareil repressif dans la première hypothèse pourrait ainsi compenser l'exploitation par «l'impérialisme technologique» et entretenir l'intégration de quelques technocrates et d'une partie de la bourgeoisie nationale. Il y aurait donc un certain relâchement du caractère repressif avec accroissement du pouvoir parlementaire peut-être. Les multinationales continueraient à faire de bonnes affaires, l'intégration d'une large couche de la classe dirigeante leur assurant une longue sécurité.

Mais la situation ne changera presque pas pour les autres couches de la population, ni pour les autres régions économiques du pays, du fait de l'existence d'un secteur important des industries de l'hypothèse No.1, avec toutes les conséquences ci-dessus indiquées.

Ensuite comme il a été démontré ailleurs (29) le tissu industriel actuel du Zaïre est extrêmement dépendant de l'extérieur, et fortement altéré du point de vue du marché dont il est fournisseur ; ce qui l'oblige à se développer plutôt en profondeur (c'est-à-dire en se liant de plus en plus à la catégorie qui peut payer ses produits) qu'en largeur (c'est-à-dire en intégrant de larges masses).

L'exclusion de la majorité de la population du marché des produits industriels fait que si à un tel tissu industriel on ajoutait les industries chimiques et/ou sidérurgiques des biens d'approvisionnement et même d'équipement — d'ailleurs prédéterminées par les besoins des industries des biens de consommation existantes —, on ne peut penser être sorti du modèle colonial d'industrialisation ni encore moins engagé dans la voie du développement.

On n'aura fait que rejoindre alors le modèle de l'accumulation périphérique de Samir AMIN, c'est-à-dire d'une articulation entre le secteur exportateur (secteur 1) et celui des biens de consommation «de luxe» (secteur 3) par le biais des revenus créés et des devises qui permettent l'importation des biens d'approvisionnement et des biens d'équipement nécessaires à l'industrie des biens de consommation de luxe comme articulation principale au lieu d'une articulation entre le secteur des biens de consommation «de masses» (secteur 2) et celui des biens d'équipement (secteur 4) qui est l'articulation d'un développement autocentré.

«L'expérience historique montre qu'une participation du capital local privé — fut-elle subalterne — au processus d'industrialisation par substitution d'importations, est fréquente. Elle montre aussi que — au moins dans les grands pays — un marché suffisant créé par le développement des secteurs 1 et 3 peut rendre possible la création d'un secteur 4.

Celui-ci est fréquemment impulsé par l'Etat. Le développement d'une industrie de base et d'un secteur public ne signifie néanmoins nullement que le système évolue vers une forme autocentrée achevée. Car ce secteur 4 ici est au service non du développement du secteur 2, mais à celui des secteurs 1 et 3» (30).

La fonction politique de gendarme sous-régional, correspondant à la position «sous impérialiste» du pays sera maintenue dans cette hypothèse et elle maintiendra la contradiction avec les autres pouvoirs d'Etat, particulièrement ceux qui pourraient être des candidats éventuels à la même position (le Cameroun par exemple).

La deuxième hypothèse présente donc des garanties de sécurité plus ou moins durables aussi bien pour les multinationales que pour des couches importantes de la bourgeoisie locale. Mais comme on vient de le montrer, elle ne met pas le pays sur la voie du développement véritable.

c) Troisième Cas

La troisième hypothèse vient de l'éventualité de la radicalisation du sentiment nationaliste. Le processus d'industrialisation privilégierait le secteur public à l'exemple du modèle algérien ou nassérien. Ce secteur pouvant être articulé directement ou indirectement à Inga. Il comprendrait aussi bien les activités d'exportation que surtout celles orientées vers le marché intérieur. Les premières fournissant comme pour tout secteur d'exportation, les devises nécessaires au développement des secondes.

Une telle hypothèse exclut en grande partie les multinationales tout au moins au niveau du financement et du procès direct de production. Ce qui fait que l'hypothèse n'est réalisable qu'avec des fonds nationaux (publics principalement) et/ou avec l'aide d'un financement public international.

Mais les multinationales et avec elles l'impérialisme n'acceptent pas cette hypothèse de gaieté de cœur. En principe elle se conquiert par une lutte fut-elle bourgeoise. De toutes façons quand bien même les multinationales y seraient contraintes, l'économie du pays ne leur échapperait pas dans la mesure où elle est tributaire du marché mondial capitaliste aussi bien pour ses importations que pour ses exportations. De plus, le contrôle de la technologie leur assure un atout certain et majeur pour avoir un mot à dire dans l'économie du pays.

Sur le plan régional, la position économique de «sous-impérialiste» se maintient et même se renforce, dans la mesure où les apparences du nationalisme, voire une phraséologie socialisante peut convaincre ceux des pays voisins qui craignaient une liaison forte avec un «gendarme» régional de l'impérialisme.

Sur le plan intérieur, le déséquilibre géographique peut éventuellement connaître quelque correction partielle. Mais ce type de développement industriel devra nécessairement se faire au détriment soit de la paysannerie, soit à la fois de la paysannerie et de la classe ouvrière, cette dernière éventualité étant la plus probable.

L'élargissement du secteur public élargira en même temps la couche de gestionnaires, c'est-à-dire des technocrates et des bureaucrates le plus souvent militaires et civils.

Comme le dit si bien BRESSER PEREIRA, «ce nouveau modèle industrialise les pays mais ne résoud pas leurs principaux problèmes. Il accroît le degré de dépendance, concentre le revenu, marginalise radicalement une grande partie de la population, développe l'industrie des biens de consommation en priorité sur l'industrie des biens de capital, justifie le contrôle autoritaire de la société par une techno-bureaucratie partisane du développement à outrance, disposée à tout justifier ou à tout sacrifier en fonction de l'accroissement de l'efficacité et du revenu global. Il nous conduit de la sorte (...) à une situation que Celso FURTADO a appelée «sous-développement industrialisé» pour l'opposer à l'ancien sous-développement fondé sur l'exportation de produits primaires» (31).

Il se caractérise ainsi par son caractère capitaliste, sa dépendance technologique et économique envers les multinationales, la participation au pouvoir et à l'appropriation de l'excédent ; par l'intermédiaire de la consommation de biens de luxe, d'un ample secteur techno-bureaucratique, la marginalisation d'une grande partie de la population facilitée par l'existence d'une offre illimitée de main-d'œuvre, et enfin par l'existence d'un secteur productif capitaliste «traditionnel» et d'un autre «moderne», qui entretiennent entre eux des rapports inégaux de domination et d'exploitation (32).

En général cette perspective donne lieu à quelques illusions et espoirs au départ. Cependant elle ne dure pas (comme on le voit en Egypte) du fait de la marginalisation des masses. D'où une contradiction qui va

en s'aiguissant et dont la solution véritable ne peut être que le dépassement de cette perspective, pour un autre modèle de développement industriel qui intègre les masses. Mais ceci implique et exige une rupture radicale au niveau de la nature du pouvoir politique.

Les possibilités de réalisation de cette hypothèse au Zaïre sont maigres malgré son potentiel économique immense. Au contraire, c'est-à-cause de ce potentiel — minier, agricole, énergétique — que tous les vautours du camp impérialiste sont attirés par le pays. De plus ayant déjà un pied à l'intérieur du pays, ces vautours lutteront de leur mieux pour empêcher un tel projet. Par ailleurs l'endettement extérieur du pays, qui le place dans le peloton de tête des pays les plus endettés par tête d'habitant, et la faiblesse de la bourgeoisie nationale — déjà alliée de ces vautours — après l'échec des nationalisations de 1973-1974 et la retrocession des entreprises nationalisées, rendent encore plus difficile la matérialisation d'un tel projet même si la solution putchiste est toujours envisageable.

On peut affirmer en guise de conclusion que quelle que soit l'hypothèse qui se matérialisera au Zaïre, sa candidature à la position politico-économique de «sous-impérialiste» en Afrique Centrale est certaine et elle a des chances d'être réalisée. Le pays en effet dispose d'atouts importants : une source énergétique importante et bon marché, des ressources minérales et agricoles importantes, un marché potentiel non négligeable avec des possibilités d'élargissement sur la région, une main-d'œuvre abondante et bon marché et enfin une position géopolitique stratégique. C'est pourquoi la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire soutiendront toujours le régime zaïrois.

Mais du fait de cette position «sous-impérialiste» et de la nature de chacune de ces trois perspectives, on ne peut s'attendre à une stratégie véritable de développement dans la mesure où chacune des hypothèses est fondée sur la marginalisation des masses, l'inégalité sociale et régionale et l'absence de rupture radicale avec l'impérialisme.

NOTES

1. Nzeza, M., Comment Inga se met-il au service de tous, in *Zaïre-Afrique*, No. 89, Nov. 1974, p. 521.
2. Martens, G.R., *Salaires en Afrique*, Bureau Régional d'Etudes et de Documentation Economique, Ronéo, Lomé, 1976.
3. Lacroix, J.L., *Industrialisation au Congo*, Moaton, Paris, 1966, voir aussi Kankwenda, M., *Les Industries du Pôle de Kinshasa*, les cahiers du Cédaf, No. 1 — 2 Bruxelles 1977.
4. SICAI, *Etude de Développement Intégré de la Zone d'Influence du Complexe hydro-électrique d'Inga*, Tome I, Rome 1964.
5. Kankwenda, M. op. cit.
6. Idem.
7. Lacroix, J.L., op. cit.
8. Houyoux, J., *Budgets Ménagers, Nutrition et Mode de Vie à Kinshasa*, PUZ, Kinshasa, 1973.
9. Luabeya, K., *L'Industrie Manufacturière Congolaise et la Réforme Monétaire* du 24 Juin 1967, dans cahiers économiques et sociaux Vol. VII, No. 2 et 3, Sept. 1969.

10. BEAU, Kinshasa, ravitaillement, cahiers du Beau, Kinshasa, 1976.
11. Département de l'Economie Nationale, Conjoncture Economique ; différents numéros.
12. Lacroix, J.L., Inga, in *Etudes Congolaises*, Vol. X, No. 1, Janvier Fév. 1967.
13. SNEL, L'aménagement hydro-électrique d'Inga, Okapi, Kinshasa, 1971 p. 21.
14. Nzeza, M. *Op. cit.*, p. 523.
15. BEAU, Région Economique de Kinshasa, présentations du projet, ronéo, Kinshasa, 1967.
16. SNEL., *Op. cit.* p. 19. Les trois entreprises italiennes qui forment le consortium sont Impresa Astaldi Estero, Grupo Industrie Elettro-Meccaniche per Impianti All'Estero et Società Italiana Impianti.
Les sociétés qui s'occupent des travaux de transports sont Felten et Guillaume Kabewerke, Brown Boveri, Gruppo Industrie Elettro-Meccaniche per Impianti All'Estero et Thematone.
17. Voir à ce sujet l'Organisation pour l'Equippedement de Banana-Kinshasa (OEBK), complexe industrielle – portuaire et urbain de Banana-Muanda, doc, ronéo non daté.
18. Malu wa Kalenga, Les solutions possibles du problème du déficit énergétique de la Région du Shaba en République du Zaïre, ONRD, Kinshasa, 1972. Il faut ajouter que le contrôle et la surveillance de la ligne Inga-Shaba exigera environ 300 ingénieurs, chiffre que le Zaïre ne peut produire d'ici l'an 2000 ; ce qui obligera le pays à payer cher cette «technologie» américaine.
19. La ligne Inga-Shaba, planning général des travaux de construction, in *Zaïre-Afrique*, No. 89, Nov. 1974. Les trois entreprises sont Morrison Knudsen International, International Engineering Cy. et Fischbach and Moore International.
20. Département de l'Economie Nationale, le Bas-Zaïre, zone industrielle à vocation mondiale, Kinshasa, 1973. Voir également du même département, Potentiel économique, Kinshasa, Mai 1976.
21. Une Crise Structurelle in AMIN S. et Cie, la Crise de l'Impérialisme, Minuit, Paris, 1975.
22. Tshimuanga, M., Garantie des Investissements et Développement Economique en République du Zaïre, in *Bulletin de la Section Economique et Financière*, ONRD, Vol. I, No. 1, Mars 1973, p. 1-13.
23. Département de l'Economie Nationale, le Bas-Zaïre, zone industrielle ... *op. cit.* p. 9.
24. Lacroix, J.L. Inga, *op. cit.* p. 58.
25. *Idem* p. 57.
26. Voir Bulletin de l'Agence Zaïre Presse (AZAP) du 7 Déc. 1976.
27. Massiah, G., Division Internationale du Travail et Alliances de Classe, dans la Crise de l'Impérialisme, Minuit, Paris, 1975.
28. Lacroix, J.L., Industrialisation ... *op. cit.*
29. Kankwenda, M., Les Industries du Pôle ... *op. cit.*
30. Amin S., Impérialisme et Sous-développement en Afrique, *Anthropos*, Paris, 1976, p. 22.
31. Bresser Pereira, L.C., le Sous-développement Industrialisé in *Revue Tiers-Monde*, Tome XVII, No. 68, Oct. – Déc. 1976, p. 891.
32. *Idem* p. 892.

SUMMARY

The author's contention in this article is that the Inga dam project of Zaïre will, as it is being implemented, serve more the interests of the developed countries involved in it than the native people of Zaïre. In his analysis he focuses on the prospects of an industrial development of Zaïre within the context of a full operation of this dam. He first looks into the Zaïrian industry as it is planned and as it is developing, then analyses the issue of energy which has been the main reason why this project was decided upon and finally looks at the industrial prospects of this country in terms of its advantages and foibles both at the internal as well as external level.

In dealing with the first point of analysis, the author says that the zaïrian industry in its present form of development is characterized by a strong desire from the authorities to meet the needs of the investors together with those of the ruling classes by providing them with very cheap raw materials. This industry is fundamentally a dependent one and as such all the mechanisms for the accumulation and orientation of the generated surplus are distorted.

As for the energy which is being produced by this dam, it is widening the already existing gap between the different parts of the country, mainly between the West (with a surplus of production) and the Shaba and Kivu regions (with a deficit production). This creates the paradoxical situation that Zaïre is at the same time importing energy (from Zambia) and exporting it (to Congo).

After looking at the different implications of the present form of industrialization of Zaïre with the energy produced by this dam, also after looking at the different directions which this industrialization can take, he concludes that whatever direction will be taken, the political and economic position of Zaïre as a sub-imperialist country within central Africa is clear and will with no doubt be reinforced because the country is granted with important assets such as an important and cheap energy production, important mineral as well as agricultural resources, an important potential market with possibilities of extension in the region, an abundant and cheap labour and also a strategic geopolitical position. Because of that position and because also of the nature of the different forms of industrialization envisaged, one can hardly expect Zaïrian authorities to develop a genuine development strategy because they all are based on marginalization of the masses, social and regional inequity and the absence of an absolute break from imperialism.